

Renvoi aux comités d'agriculture et de commerce de la pétition de la société populaire de Brutus-le-Magnanime qui demande un décret sur la suppression des grosses fermes dans le département de la Nièvre, en annexe de la séance du 8 pluviôse an II (27 janvier 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Renvoi aux comités d'agriculture et de commerce de la pétition de la société populaire de Brutus-le-Magnanime qui demande un décret sur la suppression des grosses fermes dans le département de la Nièvre, en annexe de la séance du 8 pluviôse an II (27 janvier 1794). In: Tome LXXXIII - Du 16 nivôse au 8 pluviôse An II (5 au 27 janvier 1794) p. 733;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1961_num_83_1_37046_t2_0733_0000_2

Fichier pdf généré le 15/05/2023

elle ne peut que s'en rapporter à la sagesse de la Convention. S. et F. »

VYAU FONTENAY (*secrét.*), BATILLIAT, ROBIN CHAMPRE (*secrét.*).

Renvoyé aux comités d'agriculture et de commerce réunis par celui des pétitions (1).

VII

ANNEXE AU N° 1 K

[La Sté montagnarde de Poligny à la Conv. 10 niv. II] (2)

Et nous aussi nous avons des cœurs sensibles et reconnaissants et nous aussi nous avons versé des larmes sur les restes précieux des héros morts pour la liberté.

La société montagnarde de Poligny ayant unanimement délibéré qu'envoi vous serait fait de la description de la fête funèbre qui a eu lieu dans le local de ses séances en mémoire de Marat, Michel Lepeletier et autres grands hommes, vous a voué des témoignages de respect et de reconnaissance que vous avez si bien mérités par votre zèle infatigable et votre mâle énergie. Si l'unité et l'indivisibilité de la République est sauvée, c'est à votre bravoure et à votre grandeur d'âme que nous en sommes redevables; vous venez de dissiper les nuages du fédéralisme; hâtez-vous de dissiper les nuages de l'ignorance, car vous le savez, Augustes représentants, la liberté est inséparable des sciences et des beaux-arts, et l'ignorance enfanta toujours l'esclavage. Il vous reste donc à nous donner un plan d'éducation vraiment nationale que vous avez déjà commencé sous d'heureux auspices et qui doit faire le bonheur de nos descendants.

Législateurs, ne lâchez les rênes de l'Etat qu'à la paix, nous vous en conjurons pour le bonheur de nous-mêmes et celui de toutes les nations; agréez nos hommages, Montagnards vertueux et intrépides, en jettant sur nous des regards paternels. Vive la République une et indivisible. »

MONNIER (*présid.*), FUMEY (*secrét.*), SOYER (*secrét.*).

[Description de la fête du 30 brum. II]

Le 30 brumaire, jour de fête nationale, était l'époque désignée par les sans-culottes de Poligny pour honorer la mémoire des grands hommes morts pour la patrie; la célébration devait avoir lieu dans le nouveau local des séances (l'église des ci-devant Oratoriens) on ne pouvait en prendre possession sous de meilleurs auspices.

Les autorités constituées, les sociétaires républicains de Poligny, les envoyés de la commission départementale et des différentes sociétés montagnardes du Jura, s'étant réunis à l'ancien local des séances à l'heure fixée, qui était la troisième heure du jour, tout fut disposé pour l'ordre de la marche, ainsi qu'il suit :

La marche fut ouverte par deux compagnies de volontaires, précédés d'une musique militaire; ces deux compagnies formaient deux haies entre lesquelles l'on remarquait deux voitures traînant

les restes dégoûtants de la féodalité, destinés à être la proie des flammes; venaient ensuite quelques sociétaires, suivis de douze jeunes filles vêtues de blanc, ceintes d'un ruban tricolore, les cheveux flottants; c'était la candeur, la naïveté et toutes les vertus personnifiées; la première d'entre elles portait au bout d'une pique l'emblème de la Liberté, et toutes celles qui la suivaient étaient ornées d'un couronne civique destinée aux héros martyrs; la dernière enfin, portait une urne ornée de guirlandes de fleurs, sur laquelle on lisait l'inscription suivante : « Aux grands hommes morts pour la cause des droits de l'humanité ».

Ces jeunes filles étaient suivies d'un nombre égal de petits sans-culottes décorés du bonnet rouge; tous étaient réunis par des rubans tricolores, symbole de la fraternité qui doit régner parmi nous, et sur laquelle sont posées les bases de notre constitution et de notre bonheur. Le premier de ces jeunes citoyens portait un soleil aux trois couleurs, sur lequel on lisait ces mots : *Liberté, Egalité, indépendance, et plus haut : République une et indivisible ou la Mort*. Tout ce petit cortège précédait le tableau de l'ami du peuple, du vertueux Marat, porté par un vétéran qui, sous ce pieux fardeau, semblait avoir recouvré les forces d'une vigoureuse jeunesse. Le reste du cortège, terminé par le président de la société populaire était formé par les sociétaires et les frères visiteurs, parmi lesquels étaient indistinctement mêlés les membres des corps administratifs.

La pompe observant le silence le plus respectueux, s'est rendue dans cet ordre sur la place publique, au pied de l'arbre de la Liberté où l'on fait un autodafé de tous les titres féodaux au bruit d'une musique guerrière et des cris mille fois répétés de Vive la République une et indivisible ! Vive la Montagne. Tous les citoyens ont ensuite dansé la carmagnole pendant la brûlure, à la suite de laquelle le président du district a prononcé un discours analogue à la circonstance. Après cet acte de justice nationale, l'assemblée s'est rendue, en observant le même ordre que ci-devant, dans la nouvelle salle, dont la décoration répondait à la simplicité républicaine et à la dignité de la fête. Dans le fond de cette salle s'élevait majestueusement une montagne, sur la cime de laquelle était un tombeau tricolore d'où sortait une flamme sépulcrale; dans le milieu de la salle était placée une pyramide de l'ordre le plus simple, sur laquelle était appuyé le buste du vertueux Châlier; en face de l'orateur, du côté du bureau, on lisait les noms sacrés de Simoneau, Marat, Lepeletier, Beauvais-Préaux, Beaurepaire, auxquels correspondaient, du côté opposé, ceux de J. J. Rousseau, Brutus, Solon, Guillaume Tell et Franklin, qui ont les premiers ouvert le livre de la raison et de la philosophie, en faisant éclore les premiers germes de la Liberté.

Le cortège s'étant donc rendu dans ce local, le président de la société a ouvert la séance par un discours rempli d'énergie et de patriotisme, dans lequel, après avoir retracé sommairement tout le prix des grands hommes et ce qu'on leur doit, il invite les auditeurs au recueillement, à la reconnaissance et à toutes les vertus républicaines.

Après le discours du président, le vétéran porteur du tableau de Marat, alla le placer à la

(1) Mention marginale datée du 8 pluv. et signée Rudel.

(2) F¹ 1 84, doss. 1961.